





Convocation :..... 06.03.2024 Membres (statutaires.... 10 (présents..... 7 Affichage :..... 06.03.2024 (votants.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 14 MARS 2024 À 18H00

Nº 2024/2

Objet: Approbation du compte de gestion 2023

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Michel BENOIT, Mme Florence ESTRABAUD, MM. Didier HOULES, Christophe TESTAS.

Secrétaire:

Didier HOULES

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur - recherche - innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction - Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Mme Geneviève VICENTE, Conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (en visioconférence)

Tél.: 05 63 62 11 64

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 20/03/2024



Délibération n°2024/2

Approbation du compte de gestion 2023

Le Président ayant exposé,

Le compte de gestion 2023, transmis par M. le Trésorier principal de Castres, Comptable public du Syndicat mixte, fait apparaître les résultats indiqués dans le document de présentation joint en annexe.

Après rapprochement de ce compte de gestion avec le compte administratif 2023, il apparaît que ces comptes présentent des résultats concordants.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte de gestion de M. le Trésorier principal de Castres.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve le compte de gestion 2023 de M. le Trésorier principal de Castres, conformément au document joint en annexe à la présente délibération,
- constate l'accord de M. le Trésorier principal de Castres sur les identités de valeurs entre le compte administratif 2023 et le compte de gestion de l'exercice 2023,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Fait et délibéré à Castres, le 14 mars 2024 Pour extrait conforme, Le Président,

Arnaud BOUSQUET